

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association Mouv'Art

le samedi 3 février 2024

au Pôle Rive droite 16-18 avenue de la Résistance à Auxerre

- 35 adhérents présents
- 11 procurations

1) Pourquoi cette proposition de modifications des statuts ?

Dès le début de l'année 2023, plusieurs personnes fortement engagées dans le fonctionnement de l'association ont exprimé d'une part, leur souhait de prendre du recul dans leur engagement et d'autre part, que le nouveau fonctionnement favorise la collégialité et la transversalité.

Une réflexion collective associant 25 personnes s'est engagée pendant l'automne 2023. La proposition de modification de statut proposée ce jour est le fruit de ce travail.

Les lignes conductrices sont :

- Une association d'artiste gérée par des artistes,
- Un fonctionnement transversal qui s'appuie sur des commissions.
- Le Conseil d'Administration peut être constitué de 11 à 23 membres, tous à égalité, sans président, seule la fonction de trésorier est nommément identifiée.
- L'association est constituée d'artistes agréés par la commission d'admission de l'association.

2) Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

3) Élection des membres du Conseil d'administration

Un nouveau Conseil d'Administration est élu à l'unanimité : il est composé de 20 adhérents.es :

Stéphanie Bodin, Eric Bonnenfant, Yanne Cornez, François Fildier, Dominique Gressin, Claire Guillaumet, Patricia Lamouche, Marc Lecoin, Marie Leriche, Marius Rech, Jean-Jacques Petit, Daniel Ponnelle, Hans Pronk, Catherine Rymarski, Christian Rondet, Bernard Rousseau, Petra van Den Meijden, Michèle Vannini, Robert Veuillemenot.

Trésorier : Philippe Lafond

Fait le 11 février 2024, Marc Lecoin Administrateur

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.